



RESTRUCTURATION CHEZ PIMKIE

C.R de la réunion du 23 janvier 2018

Lors de la première réunion de négociation du plan de départ volontaire, le 23 janvier 2018, les syndicats ont présenté à la direction les propositions suivantes:

- **Catégories professionnelles**: nous avons proposé un nouveau tableau pour les catégories professionnelles touchées par les suppressions de poste, réduisant le nombre de catégories de 66 (proposition Pimkie) à 44. L'objectif de notre proposition est de ne pas cibler des salariés, comme c'était le cas dans la liste présentée par la direction.

- **Cabinet de reclassement**: Nous allons auditionner, le 8 février 2018, 5 cabinets de reclassement qui aideront les salariés à construire leur projet de reconversion. 3 cabinets sont proposés par les syndicats (Ingeus, Anthea et Arpège) et 2 par Pimkie (BPNI et Altedia). Dès que le choix sera pris, ils se mettront au service des salariés qui souhaiteraient savoir comment construire un projet de reconversion.

- **Processus de volontariat**: nous avons présenté un nouveau processus de volontariat (ouverture du volontariat à tous les salariés des magasins dans le cas où ils sauvent un emploi, possibilité de mise à disposition pour les salariés ayant déjà un projet, type de projet professionnel ou personnel pour que le volontariat soit validé en commission, critères de départage et déroulement de l'accompagnement)

Réponse de Pimkie : Elle nous fera un retour, avant le 6 février, prochaine date de négociations. Par contre, nous n'avons eu aucune réponse sur la justification des suppressions d'emploi.

Concernant les salariés des magasins, c'est le choc pour les 83 salariés à qui Pimkie a promis un reclassement dans un magasin, d'apprendre via le post de la CGT Pimkie du 23 janvier 2018, que ce reclassement était l'application de leur clause de mobilité inscrite dans leurs contrats de travail. Puis la colère de découvrir qu'en cas de refus de leur part, ils seront purement et simplement licenciés pour non respect de leur contrat de travail et qu'ils ne bénéficieront des mesures de reclassement, d'accompagnement et des indemnités actuellement négociées dans le cadre du Plan de Départ Volontaire. Bref... Pour Pimkie, c'est la possibilité de supprimer 83 emplois en plus des 208 postes supprimés, sans même déboursier un euro en plus du légal !!

L'objectif clairement affiché par la direction est de faire porter la responsabilité du nombre de 291 suppressions d'emplois aux organisations syndicales, alors que nombre de 208 suppressions d'emplois est un pur affichage social auprès des salariés et qu'il s'agit de mutations imposées aux salariés dans des magasins dont l'effectif est déjà au complet.

Prochaine réunion: le 6 février à 9h.

La CGT Pimkie

Une **équipe** - Des **valeurs** et des **actes**

**Vous souhaitez prendre contact avec nous,
voici les coordonnées de vos représentants :**

Magasins

Valérie PRINGUEZ	06 27 34 81 17
Carole NOCLAIN	06 11 57 11 88
Laetitia MASSET	07 61 91 22 98
Sandra MORIN	06 17 79 60 63
Delphine MONIN	06 37 78 47 30

Site de Neuville en Ferrain

Yasmina LESCOT	06 07 89 78 99
Valérie BLONDEL	06 28 96 68 83
David THERY	06 18 58 02 16
Christelle DELEFORTRIE	06 13 14 71 48
François DOUTRELUIGNE	06 47 20 53 21

Siège international

Christophe DESCAMPS	06 14 98 23 85
---------------------	----------------

**Pour suivre les informations en direct,
connectez vous sur :**

Facebook : La CGT Pimkie

Site internet : www.cgtpimkie.kazeo.com